

LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

SPECIAL :
LA RENTRÉE

EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

RÉFORME DROIT
ASSOCIATIF

MOBILISATION

SOUTIEN
COMMUNAUTAIRE

PROJET

DE LOI 16

FORMATIONS

CONCERTATION

FINANCEMENT

ÇA BOUGE DANS
LES FÉDÉRATIONS!

Projet de loi 16
Des nuances sont
nécessaires

**Les sorties de
secours dégagées,**
pour évacuer en toute
sécurité!

Pour vous, vos bénévoles
et vos employés,
**un nouveau programme
d'assurance exclusif**



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, ÇA RAPPORTE !

PROGRAMME – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU – VOLET COMMUNAUTAIRE – OSBL

En tant que gestionnaire d'immeubles de logements communautaires, optez pour des produits économiseurs d'énergie ou encore profitez de vos rénovations pour appliquer des mesures d'économies d'énergie. Vous recevrez une remise sur le coût de ces produits et mesures, en plus d'améliorer la rentabilité de vos immeubles.

Obtenez tous les détails sur les produits et mesures admissibles au www.hydroquebec.com/org-osbl.



Réseau québécois des OSBL d'habitation

533, rue Ontario Est, bureau 206
Montréal (Québec) H2L 1N8

Téléphone : 514 846-0163 ou 1-866-846-0163
Télécopieur : 514 846-3402

Courriel : info@rqoh.com
www.rqoh.com

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe huit fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations d'habitation sans but lucratif non desservies par des instances régionales.

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

260A, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 6K7
450 662-6950 / 1-888-662-0399

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bureau 105
Montréal (Québec) H2L 3P1
514 527-6668

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

15, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C1
418 867-5178

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM)

311, rue McLeod
Châteauguay (Québec) J6J 2H8
450 201-0786

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

1160, Terrasse Turcotte
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C6
819 697-3004

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

2010, Sir-Mathias-Tellier
Québec (Québec) G1J 1G5
418 614-2495 / 1-877-499-9656

Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

1969, rue Price
Jonquière (Québec) G7X 5S2
418 678-1418

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

28, rue Caron
Gatineau (Québec) J8Y 1Y7
819 205-3485



CHRONIQUES

- 5** Le mot du directeur
- 6** Le mot de la présidente
- 21** Votre mutuelle - Les sorties de secours dégagées, pour évacuer en toute sécurité!
- 22** Vos assurances - Pour vous, vos bénévoles et vos employés, un nouveau programme d'assurance exclusif



SPÉCIAL RENTRÉE : ÇA BOUGE DANS LES FÉDÉRATIONS

- 8** La FLOH poursuit sa mission avec une nouvelle équipe!
- 9** L'Outaouais, une région à ne pas oublier!
- 10** La vie active de la Fédération du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles
- 12** La rentrée 2011 à la FOHM
- 13** La FROH... Une fédération à la portée de ses membres!
- 15** Cet automne, à la FROHM...
- 17** Ça bouge à la FROHMCQ!
- 18** La FROHQC connaît depuis deux ans une grande croissance

LE RÉSEAU

est envoyé à raison de plus de 3 000 exemplaires aux administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation du Québec • **Éditeur** : Réseau québécois des OSBL d'habitation • **Directeur général** : François Vermette • **Coordination et graphisme** : Amélie Asselin Brodeur • **Relecture** : Myriam Lalonde • **Photos** : Stock.XCHNG • **Collaborateurs** : Blackburn, Luc • Boileau, Lyne • Bourdages, Odile • Campeau, Bernard • Dale Parizeau Morris Mackenzie • Darisse, Gervais • Dumont, Johanne • Leduc, Isabelle • Maziade, Richard • Montplaisir, Jasmine • Ouellet, Haidée • Vermette, François

Édition Le Réseau est publié 4 fois par année. Les opinions émises dans les articles n'engagent que les auteurs. Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte • **Distribution** : Numéro de convention de poste-publication 41027522



Le Placement à rendement social

est une valeur sûre et garantie.

L'argent investi sert à financer
votre OSBL d'habitation.

Le choix de Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.placement.coop



Chaud devant, place à la rentrée!

Eh oui! Les vacances estivales sont bel et bien derrière nous. À peine septembre en a-t-il sonné le glas qu'elles nous semblent déjà bien loin. Qu'à cela ne tienne, toute l'équipe du RQOH est de retour au poste, gonflée à bloc et prête à entamer l'automne avec une énergie renouvelée. Et, nul doute qu'elle en aura besoin puisque les prochaines semaines seront chaudes dans le monde du logement social et communautaire au Québec.



François Vermette
Directeur général
Réseau québécois
des OSBL d'habitation



En effet, l'agenda de la rentrée 2011 est pour le moins chargé et amène son lot de défis. Voici donc un avant-goût de certains dossiers qui nous occuperont au cours des prochains mois.

Fonds québécois d'habitation communautaire

Le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) est une instance qui prend de plus en plus d'importance à mesure que le temps avance du fait qu'elle se verra attribuer des contributions prévues dans les conventions d'exploitation d'AccèsLogis au terme des dix premières années d'existence des projets. Le mode de gestion de ces contributions et les fins spécifiques qui leur sont réservées restent encore à être déterminés. Nous poursuivons donc notre implication au sein du C.A. de cette instance, notamment afin d'assurer que l'objectif de bonification du développement des projets demeure, que la précarité financière dans laquelle se trouvent certains projets AccèsLogis soit considérée et que les décisions soient prises dans le respect du caractère communautaire des groupes et des fédérations.

Notre approche est effective depuis près de 30 ans, a maintes fois fait ses preuves, est reconnue et devrait donc avoir la place qu'elle mérite.

Itinérance

En cette période où l'on cherche à mettre à l'avant les suppléments au loyer dans le logement privé comme solution à privilégier pour les personnes aux prises avec des problématiques en lien avec la santé mentale et l'itinérance, il nous apparaît plus que jamais important de faire valoir les avantages du logement social permanent avec soutien communautaire comme une solution durable à ces problématiques. Notre approche est effective depuis près de 30 ans, a maintes fois fait ses preuves, est reconnue et devrait donc avoir la place qu'elle mérite. Pour cette population, comme pour toutes celles qui sont économiquement défavorisées, le logement social reste la meilleure façon d'assurer une maintenance et un entretien adéquats des habitations.

Beaucoup de travail en perspective donc pour le RQOH et pour les fédérations. Dans ce contexte, il est plus que jamais pertinent que soient rehaussées les contributions du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) dans le secteur de l'habitation. Un secteur qui est, et de loin, l'un des secteurs les moins bien financés de l'action communautaire autonome.

Nouveau service : une assurance auto-habitation pour vous et vos employés

Une nouvelle me fait particulièrement plaisir. Conscient de votre engagement quotidien et de la qualité de votre travail, je suis fier de vous annoncer la mise en place d'un service d'assurance auto-habitation créé spécialement pour les employés, les bénévoles et les administrateurs des OSBL d'habitation, et ce, avec une tarification exclusive des plus avantageuses. Notre partenaire, Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM), vous présente ce nouveau service en page 22 de ce bulletin.

Pour toutes les dernières nouvelles concernant ces dossiers, rendez-vous sur notre site Internet ou communiquez directement avec votre fédération.

Bonne rentrée à tous! ▶

Projet de loi 16

Des nuances sont nécessaires



Isabelle Leduc
Présidente
Réseau québécois
des OSBL d'habitation



Le 6 septembre dernier, le Réseau était reçu par la Commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée nationale afin de présenter son mémoire sur le projet de loi 16, qui porte sur le resserrement du processus de certification des résidences pour personnes âgées. Intitulé « Projet de loi 16 : Le poids de la certification », le document reprend plusieurs points soulevés par le RQOH lors de la mise en place du processus de certification des résidences tel que nous le connaissons maintenant et réitère la nécessité de nuancer la réglementation et, ainsi, d'alléger les règles auxquelles sont soumis les OSBL d'habitation pour aînés. Malheureusement, nous ne pouvons pas dire que notre position ait soulevé l'enthousiasme de la ministre déléguée aux Services sociaux, M^{me} Dominique Vien.

En effet, lors de notre présentation, la ministre est demeurée insensible à la spécificité des OSBL d'habitation qui logent des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Bien campée sur ses positions, elle a fait la sourde oreille aux arguments défendus par le Réseau. Que la plupart des OSBL d'habitation pour aînés autonomes soit des initiatives locales visant à loger adéquatement et sans recherche de profits des personnes issues de leur communauté; que les locataires soient d'ores et déjà impliqués dans la gestion administrative et sociale de leur habitation; que les services de soutien communautaire, de repas, de loisirs et de sécurité qui y sont offerts visent l'appropriation du milieu et la socialisation des locataires; et que, somme toute, les exigences supplémentaires de la certification mettent en péril des projets d'habitation dont l'équilibre budgétaire est déjà très précaire, ne semblent pas avoir ému notre interlocutrice.

Alors que par le passé, en réponse à nos préoccupations le MSSS semblait ouvert à une possible modification de la définition d'une résidence pour personnes âgées afin d'exclure les OSBL d'habitation pour aînés des exigences de la certification, force est de constater que la définition proposée à l'heure actuelle est décevante. Bien que celle-ci

ouvre la porte à des règles allégées pour certaines résidences, il n'en demeure pas moins que concrètement, l'ouverture est si étroite que rien n'a véritablement changé. Pis encore, dans le projet de règlement qui accompagnera la loi, il est prévu que des règles supplémentaires viendront s'ajouter aux nouvelles règles de la certification.

À partir du moment où le MSSS a décidé que les CHSLD répondraient exclusivement aux personnes dont les besoins en soins sont d'au moins 3h par jour et qu'il se fie en grande partie sur le privé pour répondre aux besoins en deçà de ce seuil, nous croyons qu'il a le devoir d'instaurer un contrôle. Le choix de mettre en place un système de certification est fort compréhensible, mais est-il nécessaire de l'appliquer sans nuance, sans prendre en considération, par exemple, qu'être âgé de plus de 65 ans ne veut pas dire être inapte ou incapable de s'autodéterminer?

Les OSBL d'habitation pour personnes âgées ne sont pas des entreprises privées et ne devraient en aucun cas être traités comme telles. Ces organismes œuvrent dans une réalité différente et évoluent selon des règles et des pratiques qui leur sont propres. Les assimiler aux résidences privées pour aînés est une grave erreur et dénote une mauvaise interprétation du milieu de l'habitation sociale et communautaire. Quant à les soumettre à des normes établies pour des résidences offrant plusieurs soins à la personne, cela démontre une piètre compréhension des besoins et désirs de nos aînés en matière de milieux de vie autonomes.

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux s'entête à poursuivre dans cette voie est incompréhensible, car cela met en péril des centaines de milieux de vie communautaires à travers la province qui reposent sur l'implication de locataires autonomes, mais dont les moyens économiques sont souvent limités. Nous refusons de cautionner le resserrement du processus de certification des résidences pour personnes âgées tel qu'il est actuellement proposé et nous nous engageons à continuer à défendre notre position.

Visitez notre site Internet pour consulter notre mémoire, pour visionner notre audition devant la Commission de la santé et des affaires sociales et pour obtenir toutes les dernières nouvelles sur ce dossier. ▶



Hydro Solution

Chauffe-eau / Climatisation / Chauffage

Toutes les solutions en matière de chauffe-eau.

Programme **SolutionPlus** offert aux membres du **RQOH**.
Appelez-nous pour plus de détails.

Location • Vente • Réparation

HydroSolution, le plus important installateur de chauffe-eau au Québec, est le seul à vous offrir le choix entre la location et l'achat à un prix hautement concurrentiel.

- Chauffe-eau électrique Ultra Cascade de qualité supérieure fabriqué, exclusivement pour HydroSolution, par Giant.
- Fournisseur recommandé par CAA-Québec.
- Service sans tracas **URGENCE CHAUFFE-EAU 24/7**
- Aucuns frais d'installation, service rapide et professionnel.
- Solution clé en main !

Les AVANTAGES HydroSolution

À LA LOCATION :

- Aucun investissement en capital
- Pièces et main d'œuvre **garanties à vie**
- Option **LOCATION PLUS** disponible : votre chauffe-eau sera systématiquement remplacé après 10 ans

À L'ACHAT :

- **Garanties** : Réservoir : 9 ans
Éléments et thermostats : 6 ans
Pièces et main d'œuvre : 1 an
- Nouveau produit disponible à l'achat seulement : **Chauffe-eau 3 éléments**
- Soumission personnalisée

Des prix **EXCLUSIFS** pour les membres du RQOH.

Communiquez dès maintenant avec la directrice des ventes pour obtenir une soumission personnalisée !

Fany Ondrejchak, directrice des ventes

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h :
514 326-0606, poste 4230
1 877 326-0606, poste 4230 (sans frais)
514 705-2142 (cellulaire)
fondrejchak@hydrosolution.com

Air chaud • Eau chaude • Bi-énergie

Le chauffage aussi, c'est notre élément.

Passez un hiver sans tracas grâce aux produits de chauffage d'HydroSolution. Assurez-vous d'un maximum de confort tout au long de la saison froide grâce à nos appareils de chauffage de marques fiables et reconnues, telles que Coleman et Hydra.



Actuellement, ce service est uniquement disponible dans la région métropolitaine.

Service à la clientèle – Urgence (24 heures sur 24 / 7 jours sur 7)

Montréal : **514 353-0077**

Ailleurs au Québec : **1 877 353-0077**

www.hydrosolution.com

La FLOH poursuit sa mission avec une nouvelle équipe!

Haïdée Ouellet
Directrice générale

Fédération de Laval, Laurentides et
Lanaudière des OSBL d'habitation



Les derniers mois ont été porteurs de changement à la Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation. En effet, la FLOH se renouvelle afin de laisser place à un air frais, juste à temps pour l'automne! Une nouvelle équipe pleine d'idées se sent prête à affronter de nouveaux défis. Nous aimerions vous la présenter.

En premier lieu, notons l'arrivée de M^{me} Haïdée Ouellet à la direction générale en février dernier. Celle-ci, de par son expérience, apportera de la fraîcheur à la structure de l'organisation et permettra à la FLOH de mieux se consolider et de l'avant son développement!

En deuxième lieu, M. Paulin Bordeleau vient chapeauter le volet de la gestion immobilière pour les membres de la fédération. Gestion des baux, des locataires et de l'immeuble font partie des défis quotidiens de M. Bordeleau.

Du côté du département de l'administration et de la comptabilité, là encore, il y a des changements! En effet, depuis 6 mois, M^{me} Sarah Léveillé est chargée de la comptabilité, une aide précieuse pour la FLOH et ses membres.

Cet automne, la FLOH prendra différentes initiatives afin de mieux comprendre les besoins actuels de ses membres.

Puis, tout récemment, la FLOH a embauché une nouvelle adjointe administrative, M^{me} Audrey Brossard. Celle-ci s'efforce quotidiennement de mettre à jour les dossiers, tout en répondant aux questions diverses de la population.

Puis, deux intervenantes se sont jointes à l'équipe afin d'offrir du soutien communautaire en deux volets : le développement communautaire et l'intervention psychosociale.

Tout d'abord, M^{me} Laurence Fontaine contribue à développer une vie participative au sein même des habitations membres, tout en apportant du soutien aux divers comités.

Une nouvelle équipe pleine d'idées se sent prête à affronter de nouveaux défis.

Ensuite, afin de contribuer au bien-être des locataires, M^{me} Myriam Henri Lemens apporte de la référence et du soutien individuel. D'ailleurs, dans le cadre de son stage universitaire, celle-ci a mis sur pied un atelier afin de répondre aux besoins des membres. Cet atelier sera offert dès octobre et visera à former les administrateurs de C.A. à leurs rôles et devoirs en matière de gestion en OSBL d'habitation.

Finalement, de nombreux projets sont à prévoir par ces intervenantes. Notons, par exemple, la mise en place d'une structure plus précise pour les divers comités ainsi que la gestion bénévole. Que du neuf!

Cet automne, la FLOH prendra différentes initiatives afin de mieux comprendre les besoins actuels de ses membres. L'équipe de la fédération pourra ainsi développer des services et des activités qui correspondent à votre réalité. Des détails suivront dans le prochain numéro. ▶

L'Outaouais, une région à ne pas oublier!

Au moment d'écrire ces lignes, je pourrais vous apporter plusieurs exemples du dynamisme de nos organismes. Je pourrais vous mentionner qu'afin de répondre adéquatement à leur mission, nos membres font preuve d'une imagination et d'une créativité extraordinaire pour trouver du financement. Un financement qui est nécessaire pour leur permettre de continuer à donner des services indispensables et des sourires. Je pourrais vous expliquer tous les gestes qui sont faits chaque jour afin d'apporter un peu de soleil aux personnes desservies. Je pourrais vous expliquer et justifier facilement le salaire d'une coordonnatrice de maison pour femmes victimes de violence ou d'un autre organisme qui œuvre dans le logement social. Je pourrais vous expliquer l'importance du logement social et démontrer qu'un intervenant en soutien communautaire est indispensable dans le réseau. Je pourrais vous rapporter des faits vécus par les personnes à risque d'itinérance et à quel point elles adorent rencontrer un intervenant ne serait-ce que pour briser l'isolement et l'exclusion dont elles sont victimes.



Bernard Campeau
Directeur général
Regroupement des OSBL
d'habitation et d'hébergement
avec support communautaire
de l'Outaouais



Cependant, j'ai décidé de prendre cette opportunité afin de vous expliquer la particularité de l'Outaouais, région frontalière de la capitale fédérale.

En effet, un organisme membre du ROHSCO, Logemen'Occupe, dénonce à chaque année la crise du logement abordable et revendique l'importance de mettre en place des mesures adéquates pour venir en aide aux ménages qui se retrouvent sans logement. À plusieurs occasions, son coordonnateur, M. François Roy, a mentionné que l'on abandonne sans moyen les ménages sans logis. Qui plus est, il dénonce le fait que les organismes communautaires qui leur viennent en aide se retrouvent sans ou avec très peu de ressources. Comment

pallier rapidement cette situation? Il revendique une rencontre avec M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; demande la mise en place d'un comité de crise; et exige l'octroi de mesures d'aide financière sous forme de suppléments au loyer pour tous les ménages qui se retrouvent sans logis, et ce, tel que stipulé dans le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013.

Ainsi, M. Roy a décidé d'entamer une grève de la faim afin de sensibiliser davantage les autorités et les pousser à agir immédiatement. Geste radical pour les uns, geste essentiel pour les autres. Mettre sa vie en danger pour faire avancer une cause, pour révéler une injustice et surtout pour ne pas oublier les personnes qui se retrouvent sans moyen. Mettre sa vie en danger pour dénoncer le manque de logements sociaux avec soutien communautaire. Heureusement, au moment d'écrire ces lignes, une rencontre avec le ministre a été confirmée mettant ainsi un terme à sa grève de la faim.

Comme vous le constatez, l'Outaouais est une région particulière et l'implication des membres du ROHSCO sous toutes ses formes démontre qu'y vivre, c'est participer à son développement, contribuer à l'avancement de la cause du logement social et faire avancer le Québec de demain. ▶



La vie active de la Fédération du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles



Gervais Darisse
Président
Johanne Dumont
Coordonnatrice

Fédération des OSBL
d'habitation
du Bas-St-Laurent,
de la Gaspésie et des Îles



constitution; les règlements généraux et la délégation du pouvoir d'emprunt au C.A.; les procès-verbaux de toutes les assemblées de membres; les listes d'administrateurs et de membres; et les déclarations des administrateurs. Un bel outil pour conserver les documents importants.

Formations

Très active, la fédération a offert plusieurs formations au cours de la dernière année. Respecter les règles élémentaires d'une bonne gouvernance dans la gestion courante d'un OSBL en habitation évite beaucoup de problèmes. C'est dans cette optique que la formation « La gouvernance de votre conseil d'administration, une stratégie gagnante » a été dispensée à plus d'une cinquantaine de participants.

En début avril, c'était au tour de M^{me} Line Bolduc de la Fondation Berthiaume Du Tremblay d'offrir un programme de ressourcement pour nos bénévoles dans les OSBL sur le thème « Du petit geste aux grandes réalisations ». Les bénévoles de nos membres, c'est la base du fonctionnement en logement social. La fédération a donc commandité en

Mise sur pied en 2008, la toute jeune fédération compte actuellement 50 membres. Ceux-ci sont dispersés dans les quatorze municipalités régionales de comté de l'est. Quelque 650 kilomètres séparent nos membres situés à La Pocatière et ceux de Gaspé. Sans parler d'un membre des Îles-de-la-Madeleine. C'est donc un territoire vaste, mais accueillant et d'une beauté exceptionnelle dans la belle saison. La coordonnatrice, M^{me} Johanne Dumont, fait un travail colossal grâce aux moyens modernes de communication pour livrer les services de la fédération.

Livre de compagnie

En lien avec le colloque « Parce que l'avenir nous habite III », la fédération s'est donnée la mission d'améliorer la gestion administrative de ses membres. Ainsi, depuis le début de l'année, la direction sillonne la région pour offrir à ceux qui le désirent la mise à jour du livre de compagnie. Tous les membres ont été constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies et les documents importants qui en découlent y trouvent leur place.

Dans ce cartable constitué spécifiquement pour les OSBL d'habitation, les membres rangent les statuts de

La coordonnatrice et les administrateurs bénévoles de la fédération se font un devoir de visiter régulièrement les membres et notamment les nouveaux membres. Des tournées régulières se font pour informer les non-membres des services offerts et des avantages de la solidarité entre OSBL d'habitation.

totalité la participation à cette activité d'une trentaine de bénévoles. Cela a permis à nos participants de réfléchir à la place que prend le bénévolat dans leur vie, à la manière d'avoir du plaisir dans l'action et à se brancher sur l'essentiel.

Puisque les deux tiers de nos 50 membres œuvrent auprès des personnes âgées, les besoins en formation pour les employés de résidences pour aînés sont importants, surtout quand ceux-ci doivent livrer, jour après jour, un menu de qualité. Toutes les cuisinières ont été réunies en mai dernier dans le but de partager leurs bonnes pratiques sous la gouverne d'une nutritionniste. Cette dernière a analysé tous les menus présentés par les participants et a fait des recommandations pertinentes.

La fédération a aussi dispensé des formations à la pièce pour des besoins plus spécifiques à de petits groupes.

Économies d'énergie

Les efforts à ce chapitre se poursuivent encore, bien que près de 114 OSBL de l'Est-du-Québec aient déjà été visités. Après trois années complètes d'efforts, les résultats sont surprenants. Au total, 6000 thermostats ont été installés et permettent maintenant aux membres d'économiser de l'énergie. Les efforts ont aussi porté sur l'achat de l'équipement de buanderie, source importante de consommation d'énergie.

Des administrateurs branchés sur les besoins des OSBL

La coordonnatrice et les administrateurs bénévoles de la fédération se font un devoir de visiter régulièrement les membres et notamment les nouveaux membres. Des tournées régulières se font pour informer les non-membres des services offerts et des avantages de la solidarité entre OSBL d'habitation.

En lien avec le colloque « Parce que l'avenir nous habite III », la fédération s'est donnée la mission d'améliorer la gestion administrative de ses membres.

En mai dernier, M. Gervais Darisse accompagné de M. François Vermette, directeur général du Réseau québécois des OSBL d'habitation étaient présents aux assises annuelles de l'Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick (ALSBLNB) à Edmundston. La fédération n'ambitionne pas de recruter des membres dans la province voisine, toutefois, les échanges chaleureux avec ces voisins sont prometteurs d'échanges futurs. Les OSBL du Nouveau-Brunswick ont des pratiques de gestion différentes que nous devons analyser. ▶

REGROUPEMENT DES SERVICES D'HABITATION DU QUÉBEC

Coopérative de solidarité à but non lucratif



NOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ

LES PATROUILLES À PIED OU EN VOITURE

- **Patrouilles exclusives** ou combinées à d'autres patrouilles à l'intérieur d'une tournée.
- **Plan d'intervention** pour enrayer une problématique particulière. Les patrouilles peuvent être de courte durée, quelques semaines ou bien à l'année selon vos besoins.
- **Surveillance d'immeubles** en construction ou en rénovation.

POUR UNE GESTION ENCORE PLUS EFFICACE DE VOTRE IMMEUBLE

Augmentation de la sécurité
Diminution du vandalisme et des sinistres
Collaboration avec le service de police lors d'intervention

Tél. : 418 977-7297 • Téléc. : 418 977-7300 • www.rshq.qc.ca



La rentrée 2011 à la FOHM

Cet automne, plusieurs dossiers d'importance se bousculent aux portes de la FOHM et nous promettent une rentrée bien remplie!

Jasmine Montplaisir
Agente de communications
et de liaison
Fédération des OSBL
d'habitation de Montréal



Un protocole d'intervention

Le Comité personnes âgées de la FOHM a réalisé un énorme travail ces derniers mois, suite aux constats dressés collectivement lors de la mise sur pied de ce comité en février 2010. La démarche de concertation de ce comité a en effet permis la création d'un protocole d'intervention en matière de pertes d'autonomie chez les locataires âgés. Toutefois, le travail n'est pas terminé et se poursuivra cet automne lors de la rencontre avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, en vue de rendre ce protocole effectif entre les différents partenaires impliqués.

Certification des résidences pour personnes âgées

Au moment de lire ces lignes, la FOHM aura présenté à la Commission parlementaire de la santé et des services sociaux la position de la fédération sur le Projet de loi 16 proposant le resserrement du processus de certification des résidences pour personnes âgées. Cette position est issue de la consultation des groupes pour personnes âgées qui ont identifié, dans ce projet de loi, des enjeux majeurs menaçants spécifiquement le respect de leur mission et de leur autonomie. C'est un dossier dont nous suivrons l'évolution avec la plus grande attention.

Le financement des OSBL d'habitation

Un dossier récurrent, mais central, pour lequel différentes démarches seront entamées cet automne. D'une part, le dossier des fins de convention, qui touchent les organismes financés par les programmes PSBLP et 56.1, nous mobilisera. Une rencontre avec les membres concernés se tiendra cet automne afin de faire le point sur la situation et d'envisager une stratégie d'action. D'autre part, la FOHM entreprendra une évaluation des besoins de financement des groupes en ce qui a trait au soutien communautaire et à la gestion

afin de préparer une proposition de cadre de financement. Parallèlement à ces démarches, la FOHM participera aux mobilisations automnales du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), entre autres avec la Caravane du 3 au 8 octobre, qui culminera avec une grande manifestation nationale le 9 octobre, à Montréal. Ces mobilisations visent à interpeller les gouvernements provincial et fédéral sur le droit au logement et sur la nécessité de maintenir le parc de logements sociaux déjà existants, mais aussi d'en créer de nouveaux.

La formation

À travers tous ces dossiers, la FOHM poursuivra ses activités de formation en proposant une formation en octobre aux administrateurs d'OSBL d'habitation (mission et valeurs d'un OSBL-Habitation, rôle et responsabilités des administrateurs, etc.). Vous pouvez vous inscrire auprès de M^{me} Jasmine Montplaisir au 514-527-5720, poste 26, ou par courriel : communications.fohm@videotron.ca



Prenez aussi note qu'une rencontre de présentation et de formation sur le nouveau Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique de la SHQ est au calendrier de l'automne 2011 et que vous aurez plus de détails sous peu.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne rentrée 2011! ▶

LA FROH...

Une fédération à la portée de ses membres!

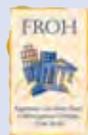
La Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH) a été fondée le 5 septembre 2000. Depuis, elle regroupe 44 membres, ce qui représente 799 unités de logement sur un territoire de plus de 759 kilomètres.

Au début de l'automne, nous tiendrons deux journées de formation et d'information. Celles-ci sont toujours très enrichissantes et favorisent le partage d'idées, de vécus et de ressources entre les personnes présentes. D'autre part, nous travaillons actuellement à la quatrième édition de notre journal : « La FROH vous informe ». Cet outil permet d'informer nos membres sur des sujets de l'heure, en plus de leur donner d'autres informations pertinentes sur les sujets qui les intéressent.



Luc Blackburn
Coordonnateur

Fédération régionale des OSBL
d'habitation Saguenay Lac St-Jean,
Chibougamau-Chapais, Côte-Nord



Ayant comme objectif premier de répondre aux besoins de ses membres, le printemps et l'été 2011 auront été chargés à la FROH.

Au printemps, suite à une formation présentée aux membres et au cours de laquelle les thèmes du rôle et des responsabilités du C.A. ont été abordés, le conseil d'administration de la FROH a entériné unanimement l'achat du livre de compagnie pour chacun des participants. À des fins d'explication et d'information, chaque OSBL a ensuite été rencontré individuellement. Il va sans dire que cette tournée des membres fut très profitable.

Encore cette année, le service d'activités et de divertissements de la FROH a aidé ses membres à stimuler la socialisation et à soutenir les activités offertes à leur clientèle en période estivale. Un montant de 1 000 \$ a d'ailleurs été mis à leur disposition.

La FROH a 6 nouveaux membres et ceux-ci ont tous comme clientèle des personnes âgées en légère perte d'autonomie. Cela représente 119 unités de logement.

Et voilà! Pour terminer, comme je le mentionne toujours à tous les membres de la FROH, votre coordonnateur est toujours disponible et prêt à répondre à vos interrogations et à vos besoins! ▶

RONA

Pour bien faire

PROGRAMME PRIVILÈGE

Membres du RQOH

Privilèges chez RONA

Épargnez jusqu'à **10%**

APPLICABLE SUR
LES PRIX DE DÉTAIL
(avant taxes).

PEINTURE ET ACCESSOIRES	10%	ÉCLAIRAGE	10%
DÉCORATION	10%	ROBINETTERIE	10%
STORES ET RIDEAUX	10%	PRODUITS D'ENTRETIEN	10%
QUINCAILLERIE	10%	PORTES EXTÉRIEURES ET FENÊTRES	5%
PLOMBERIE	10%	MATÉRIAUX DE FINITION	5%
ÉLECTRICITÉ	10%	MOULURES	5%
OUTILLAGE MANUEL	10%	CUISINE	5%
FERRONNERIE	10%	COUVRE-PLANCHER	5%
SERRURERIE	10%	PRODUITS SAISONNIERS ET D'HORTICULTURE	5%

Le programme privilège ne s'applique pas sur les matériaux de construction, les produits forestiers, la mécanique de plomberie (brute), les fils électriques toutes catégories, l'outillage électrique, les chauffe-eau et accessoires, les bois francs de finition et les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre immeuble et chez tous les marchands participants seulement. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à toutes autres promotions ainsi qu'aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le service de livraison peut varier selon le marchand et la région. Programme en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

Privilèges chez RÉNO-DÉPÔT

Épargnez **5%**

APPLICABLE SUR TOUS
LES PRODUITS EN MAGASIN
(avant taxes) et sur la promotion du 13 à la douzaine

Le programme privilège ne peut être jumelé aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Valide dans tous les magasins Réno-Dépôt sauf Rimouski (programme privilège RONA). Programme en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

LISTE DES MARCHANDS
PARTICIPANTS DISPONIBLE
SUR LE SITE DU RQOH

POUR INFORMATION OU DEMANDE DE SOUMISSION :

Danielle Paquin

Chargée de comptes nationaux

Tél.: 514 209-4787

Courriel: danielle.paquin@rona.ca

RONA

Pour bien faire



Cet automne, à la **FROHM**...

Martin Bécotte
Directeur

Fédération régionale des OSBL
d'habitation de la Montérégie



Distribution aux membres d'une vidéo formative

La Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) a fait le lancement cet été d'une vidéo formative s'adressant aux membres et locataires des OSBL d'habitation.

La production et diffusion de ce document vidéo intitulé « Vivre dans un OSBL d'habitation » a différents objectifs, soit :

- Informer les membres et locataires actuels et futurs des combats menés par des milliers de militants durant les 30 dernières années, lesquels ont permis la création du parc de logements sociaux des membres fondateurs de la FROHM et d'ailleurs au Québec.
- Expliquer aux nouveaux membres le fonctionnement général d'un OSBL d'habitation et de ses instances (assemblée générale des membres, conseil d'administration, comités variés, etc.).

Cette vidéo formative aborde aussi les rôles, les responsabilités et les droits des locataires et membres des OSBL d'habitation.

Le document sera remis aux membres de la FROHM qui en font la demande. Ils pourront l'utiliser comme outil de formation continue et le diffuser lors de l'accueil d'un nouveau membre ou à la signature du bail. De plus, la vidéo sera aussi disponible sur le site Internet de la FROHM. En plus d'informer les membres locataires, la vidéo permettra à la population d'en apprendre davantage sur les OSBL d'habitation et le logement social.

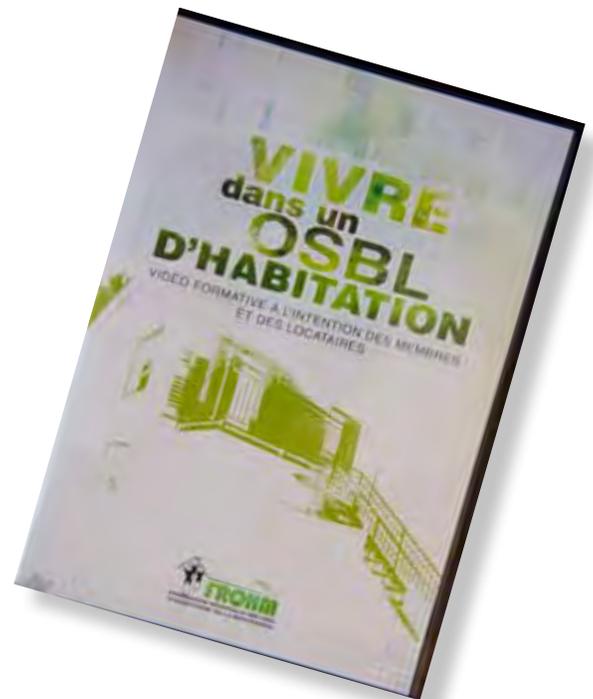
Le projet a pu être réalisé grâce au financement du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) - projets ponctuels de la Société d'habitation du Québec (SHQ). La vidéo sera distribuée grâce au soutien financier des Caisses Desjardins de Châteauguay, Christ-Roi de Châteauguay et des Berges de Roussillon.

Une liste de requérants centralisée

L'administration de la liste des requérants demande beaucoup de gestion et de rigueur aux membres. La fédération administre depuis quelques années une liste centralisée pour une douzaine de ses membres. Ceci simplifie grandement la tâche aux bénévoles et membres des comités de sélection, tout en permettant aux requérants de faire une demande pour plusieurs immeubles à la fois. Tous les membres de la fédération qui le désirent peuvent inscrire leurs immeubles à la liste centralisée de la FROHM.

Pour le moment, les demandes d'inscription à la liste se font par téléphone à la fédération. D'ici peu, les requérants de partout en Montérégie pourront s'inscrire directement en ligne sur notre liste centralisée sur le site Internet : www.logementalouermonteregie.com

Tous les membres qui le désirent pourront afficher une brève description de leurs habitations et les ajouter comme possibilité d'inscription pour les requérants. Les membres pourront aussi afficher un logement pour lequel ils ne trouvent pas de requérants. ▶



UN ORGANISME À UNE SEULE PERSONNE ?



- "J'adopte à l'unanimité ma décision..."

Le ministère des Finances du Québec effectue actuellement des démarches visant à réformer le droit associatif québécois (connu généralement sous l'appellation d'organisme sans but lucratif ou OSBL).

Cependant, il y a un hic !

Selon le document actuellement en circulation au sein de ce ministère, **un OSBL pourrait être mis sur pied PAR UNE SEULE PERSONNE !**

De plus, **le conseil d'administration d'un OSBL pourrait aussi être composé d'UNE SEULE PERSONNE !**

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) * demande instamment au ministre délégué aux Finances et responsable de ce dossier, M. Alain Paquet, de prendre en compte l'aspect collectif intrinsèque de l'existence d'un OSBL et de maintenir minimalement les normes actuelles exigeant

un MINIMUM de TROIS personnes pour former un OSBL

ainsi qu'un

MINIMUM de TROIS personnes pour former un conseil d'administration,
favorisant une meilleure transparence.

Nous disons OUI à l'aspect collectif d'un OSBL

Monsieur le Ministre délégué aux Finances, nous attendons un geste de cohérence dans le projet de loi que vous déposerez sous peu.

Ça bouge à la FROHMCQ!

À la FROHMCQ, nous orientons nos services principalement en fonction des besoins de la clientèle. Nous avons une agente aux communications, M^{me} Vanessa Bouchard, qui informe nos membres quant aux différents programmes du RQOH, principalement par le biais de notre site Internet.



Richard Maziade
Président

Fédération régionale des OSBL
d'habitation de Mauricie,
Centre-du-Québec



Nous savons que nos membres ont une expertise et un savoir-faire particulier à leur projet spécifique. Nous voulons donc créer des liens entre eux par des rencontres régionales favorisant ainsi les échanges entre les différents gestionnaires. Pour ce faire, nous avons affecté deux personnes ressources,

soit M. Guy Gagnon et M. Richard Maziade. Ils ont la responsabilité de venir en aide aux projets, selon le type de clientèle. En plus de siéger à différents comités provinciaux, ils possèdent l'expérience nécessaire afin d'apporter un soutien aux différents organismes.

Parmi les services que nous offrons, notons les avantages liés au programme d'achats groupés du RQOH tels que les programmes d'assurance habitation et collective. Nous pouvons également apporter un soutien pour :

- l'entretien des immeubles;
- la gestion organisationnelle;
- la gestion administrative et financière;
- la consultation et le redressement de projets.

Nous effectuons aussi des représentations auprès de différentes associations, des municipalités de notre territoire et de certains ministères en relation avec nos organismes.

N'hésitez pas à contacter notre agente aux communications, M^{me} Bouchard, par courriel au federationosblmcq@hotmail.ca. Elle pourra vous donner l'information dont vous avez besoin ou vous rediriger vers la bonne ressource. ▶



La FROHQC connaît depuis deux ans une grande croissance



De gauche à droite : Élissa Bouchard, Odile Bourdages et Yvon Imbeault

Sur le territoire de la FROHQC, dont le découpage géographique rappelle un grand cœur, se trouve près de 180 OBNL d'habitation. Les deux régions qui le composent sont aux couleurs de tout le Québec. Grandes zones urbaines et rurales; services et industries; productions agricoles et artistiques; parcs naturels; et diversité économique, culturelle et sociale : c'est un peu tout le Québec que l'on retrouve en Québec, Chaudière-Appalaches. Migration, tourisme et immigration colorent quotidiennement sa population.



Odile Bourdages
Directrice générale
Fédération régionale des
OBNL d'habitation de Québec,
Chaudière-Appalaches



D'ici deux ans, il y aura près de 200 OBNL d'habitation en Québec, Chaudière-Appalaches, dont une bonne part offre du logement à des personnes âgées. Nous constatons aussi une augmentation de nouveaux projets destinés aux familles et aux personnes ayant des besoins spécifiques et, surtout, des projets d'habitation à forte mixité, qu'elle soit intergénérationnelle, culturelle ou encore des ménages avec une diversité de besoins.

Bien qu'en constante évolution depuis son origine, la FROHQC connaît depuis quelques années une forte croissance. L'arrivée de nouveaux membres, la demande accrue de nouveaux services, l'implantation du Centre de services de l'Est, dont le territoire dépasse les frontières de la fédération, amènent celle-ci à revoir son organisation et ses services.

La permanence

La fédération qui a maintenant pignon sur rue compte une équipe de trois permanents : l'agente de liaison, M^{me} Élissa Bouchard; le conseiller technique responsable du Centre de services (en bâtiment), M. Yvon Imbeault; et la directrice générale, M^{me} Odile Bourdages.

L'équipe reçoit et traite les demandes, visite au besoin les organismes, rencontre les administrateurs et les dirigeants. La fédération collabore avec ses membres dans des représentations particulières, participe à leur assemblée générale et à des rencontres avec les locataires, tant pour des besoins de formation que pour la gestion de situations délicates.

À la fédération, l'esprit d'équipe est à la fois interne et élargi dans la dynamique des membres.

Les membres du conseil d'administration sont le reflet de la variété des membres de la fédération. En effet, ceux-ci sont issus de l'ensemble des deux régions et d'organismes à vocation mixte : personnes âgées, personnes seules, personnes handicapées, etc.

Le dynamisme des membres

Les organismes membres influent sur les orientations et les actions de la fédération par leurs intérêts, leur quête constante d'amélioration et leur grande préoccupation pour le bien-être en logement de leurs résidents.

Des aspects novateurs qui rayonnent

Cette année, quelques organismes ont reçu des visiteurs d'outre-Atlantique : de la Belgique pour Habitations Vivre Chez-Soi; et de la France pour la Corporation l'Autre Cartier, Mères et Monde et le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier. Des échanges fructueux et inspirants pour les délégués des organismes qui ont présenté leur mission et leurs façons de faire.

À la demande de plusieurs organismes qui offrent, en plus du logement, un service de repas, un groupe de travail sur les cuisines communautaires a été formé. Ce comité s'est donné comme mandat de trouver une formule d'organisation de cuisine visant à maximiser les achats; à varier les menus; à assurer la qualité des repas; ainsi qu'à outiller et former le personnel afin d'assurer un suivi de la satisfaction des locataires et résidents. Ce sont entre autres

la Résidence Saint-Étienne-de-Lauzon, les Résidences Kirouac, la Demeure au Cœur de Marie, la Corporation le Havre Saint-Jean-Chrysostôme et le Gîte de Saint-Isidore qui travaillent ensemble sur ce dossier avec la fédération.

Chez les jeunes, des OBNL travaillent à des phases supplémentaires. Dans la région de Chaudière-Appalaches, deux projets sont en cours de réalisation dans deux arrondissements de la Ville de Lévis et dans la région de la Capitale-Nationale. De même, deux projets sont aussi en développement dans le centre-ville de Québec. Coïncidence? Dans chacune de ces régions, un OBNL développe une deuxième phase et un nouvel organisme réalise un projet d'habitation...

Les préoccupations de l'administration des organismes membres dans leur programme d'habitation et les contraintes rencontrées au quotidien ont amené la fédération à collaborer dans les dossiers où sont impliqués les grands conventionnaires, la SHQ et SCHL.

De plus en plus, les organismes membres échangent entre eux, cherchent de nouvelles avenues, développent ensemble de nouvelles façons de faire. La fédération y joue un rôle d'animation, de recherche et de formation.

À vos marteaux!

La FROHQC, tout comme la FOHM, offre maintenant des services d'inspection de bâtiments (Bilan de santé des immeubles – BSI); de plan pluriannuel d'interventions (PPI) visant la planification financière des travaux majeurs sur 5 ans; et de suivi de travaux (coordination de travaux majeurs). Pour les OBNL du programme PSBLP-DX, la tarification se fait sur un abonnement de trois ans et comprend l'ensemble des services. Il est maintenant possible pour les organismes s'étant développés par d'autres programmes de faire appel au Centre de services de la FROHQC pour ce service spécialisé.

À la FROHQC, l'efficacité énergétique prend les couleurs des fenêtres. En effet, depuis le début de la nouvelle phase, plus d'une vingtaine d'OBNL ont changé leurs fenêtres désuètes pour des fenêtres *Energy Star* et ont bénéficié d'une remise d'Hydro-Québec, alors que d'autres annoncent des interventions aux toitures et aux fondations. La fédération accompagne ses membres dans leurs demandes de subventions et dans la recherche des produits admissibles. La sensibilisation des locataires et des résidents à l'économie d'énergie et au développement durable teinte l'approche de la fédération dans le dossier de l'efficacité énergétique.

L'entretien préventif, la recherche des meilleurs contrats d'entretien, d'entreprises de construction, de rénovation, de professionnels et des meilleurs achats s'ajoutent aux tâches quotidiennes.

Des dossiers

Le soutien communautaire en logement demeure un dossier majeur de la fédération. En effet, la FROHQC ne peut ignorer que les OBNL d'habitation sont sous-financés et, dans certains cas, pas financés du tout. Dans cette optique, ce sont donc tous les organismes d'habitation sociale et communautaire de son territoire qui le sont aussi. Alors que les montants accordés pour chacune des régions représentent à peine 10 % de l'ensemble des besoins, beaucoup d'organismes ne peuvent offrir de soutien communautaire. Certains font appel à d'autres sources de financement qui permettent une expérimentation, mais qui ne peuvent pas assurer la récurrence des sommes. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la FROHQC participe à un comité de rédaction visant à intégrer dans une deuxième entente spécifique régionale les organismes de l'habitation communautaire.

La certification des résidences; les conditions de travail du personnel en OBNL d'habitation; le développement durable; l'efficacité énergétique; l'accompagnement des conseils d'administration et des dirigeants; le démarrage, tout comme la fin des conventions d'exploitation; et l'apport des organismes d'habitation communautaire dans l'économie sociale sont des dossiers de la fédération menés de concert avec son regroupement provincial, le Réseau québécois des OSBL d'habitation.

Une implication régionale

La fédération est impliquée à des tables de concertation des deux rives, tant en développement social et en économie sociale, qu'à des tables multisectorielles en immigration, en santé mentale et en développement de l'habitation communautaire.

Un Réseau

La FROHQC, avec les autres fédérations régionales d'organismes à but non lucratif en habitation, participe activement aux travaux du RQOH. Cette année, tout particulièrement, le comité des fédérations mettra en commun les outils développés par toutes les fédérations afin de mieux desservir leurs membres. Si chaque fédération a ses propres caractéristiques, il n'en reste pas moins que les besoins des locataires et des résidents, de même que les besoins des administrateurs et des dirigeants se rejoignent et justifient l'ensemble de nos interventions.

Les valeurs d'entraide, de respect des différences et de mise en commun du savoir animent les échanges entre tous les membres du RQOH.

Merci à toutes et tous. ▶



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

CENTRE DU LOGEMENT ABORDABLE



Vous envisagez de réaliser un ensemble de logements abordables dans votre collectivité, mais ne savez pas à qui vous adresser ni par où commencer?

Laissez la **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)** vous guider. Son Centre du logement abordable offre un éventail de renseignements, d'outils et de ressources sur le logement abordable pouvant vous aider à concrétiser votre projet.

Vous bénéficierez aussi des avantages suivants :

- De l'aide financière pour couvrir les coûts d'élaboration initiaux;
- Des conseils financiers propres à votre projet;
- Des consultations qui vous guideront vers les ressources et les conseils dont vous aurez besoin pour que votre ensemble de logements abordables se réalise;
- Des occasions de réseautage avec d'autres professionnels et experts du secteur de l'habitation lors de séminaires et d'ateliers sur le logement;
- Des analyses de marché détaillées afin de confirmer le besoin et la demande relativement à votre projet.



Pour savoir comment la SCHL peut vous aider à réaliser vos projets, communiquez avec:

Albano Gidaro

514-283-3287

agidaro@schl.ca

Jean-François Dion

418-649-8101

jfdion@schl.ca

Pour plus de renseignements, visitez le www.schl.ca/logementabordable

Les sorties de secours dégagées, pour évacuer en toute sécurité!

Le Règlement sur les établissements industriels et commerciaux stipule qu'un employeur doit s'assurer que les moyens d'évacuation, les systèmes d'alarme et autres équipements de lutte contre l'incendie soient conformes. De plus, il doit s'assurer que tout le personnel soit informé des mesures d'urgence à prendre en cas d'incendie, d'explosion ou de tout autre accident.



Lyne Boileau
Ergonome et conseillère
en prévention
Association québécoise
des centres de la petite enfance



Sachant que nul n'est à l'abri d'un feu, que celui-ci peut se déclarer en tous lieux et à tout moment et se propager très rapidement, mieux vaut être bien préparé. La mise sur pied d'un plan sécurité incendie (PSI) définissant de façon détaillée les rôles et responsabilités de chacun est donc essentielle afin d'éviter le pire des scénarios.

Il va s'en dire que le maintien d'un milieu de travail propre et ordonné, notamment des aires de circulation et de toutes les sorties, est une condition essentielle à la prévention des incendies puisqu'il permettra à tout le personnel d'évacuer rapidement et en toute sécurité, et ce, à tout moment de la journée.

Qu'est-ce qu'une sortie de secours?

Une sortie de secours est une issue aménagée pour une évacuation rapide en cas d'urgence, tel un incendie. Pour assumer pleinement cette fonction, toutes les sorties de secours devraient être dégagées en tout temps ainsi que les aires de circulation qui y conduisent. L'employeur doit donc s'assurer la collaboration de tout son personnel, et ce, sans oublier les employés temporaires ou le personnel remplaçant. À cet effet, le plan d'étaqe est un outil fort utile pour identifier et repérer facilement toutes les sorties de l'établissement. La connaissance de l'ensemble des sorties est vitale.

Aspects visuels

Une sortie de secours se doit d'être bien identifiée et clairement visible. Pour ce faire, des panneaux « SORTIE » sont placés aux intersections et au-dessus des portes qui servent à évacuer les lieux. Ceux-ci sont éclairés en tout temps et doivent demeurer allumés au moins 30 minutes lorsque l'alarme est déclenchée. Les ampoules brûlées doivent être remplacées immédiatement. Quant aux voies d'accès, elles sont éclairées par un système d'éclairage d'urgence autonome.

Exigences particulières

Une porte de sortie de secours ne devrait jamais être verrouillée de l'intérieur et devrait s'ouvrir dans le sens de l'évacuation, sans clé, ni dispositif spécial. Les portes coupe-feu doivent être fermées en tout temps, sauf si elles sont munies d'un dispositif à électroaimants qui referme automatiquement les portes lorsque l'alarme est déclenchée. Toutes les portes de secours et leur accès doivent être entièrement dégagés à l'intérieur et à l'extérieur, hiver comme été. Aucun produit inflammable ne doit être entreposé ou déposé près des sorties d'urgence. Les sorties de secours doivent être fonctionnelles et accessibles particulièrement durant des travaux de réparations (accès, point de rassemblement extérieur, etc.).

De plus, il faut procéder régulièrement à l'inspection des équipements de protection contre les incendies des aires de circulation et des sorties de secours en utilisant les listes d'auto-inspection des lieux de la Mutuelle. Cette inspection, combinée à l'entretien périodique des équipements de protection contre les incendies, permettra de détecter les risques potentiels et de prendre les mesures appropriées afin de corriger la situation sans délai.

Pour terminer, nous ne le répéterons jamais assez : soyez vigilants! Les indications contradictoires, telles que « Ne pas utiliser cette sortie », peuvent créer de la confusion lors d'une situation d'urgence. ▀

Pour vous, vos bénévoles et vos employés, **un nouveau programme d'assurance exclusif**

À l'occasion du lancement du tout nouveau programme d'assurance auto-habitation du RQOH, M^{me} Annie Collin, courtière en assurance de dommages chez DPMM et responsable du programme Sékoia laisse la parole à M. Serge Meloche, concepteur du programme auto-habitation exclusif aux membres du RQOH.

Assurance auto-habitation
Dale Parizeau Morris Mackenzie



Un programme négocié au plus fort

Forts d'un partenariat qui dure depuis plusieurs années, le Réseau québécois des OSBL d'habitation et Dale Parizeau Morris Mackenzie sont heureux de pouvoir enfin vous présenter la mise en place d'un nouveau programme d'assurance auto-habitation qui s'adresse à vous, à vos bénévoles et à vos employés.

Le RQOH souhaite vous donner accès à des offres privilégiées

Dale Parizeau Morris Mackenzie a naturellement voulu répondre présent à cette initiative qui nous semble judicieuse et des plus justifiées, et tendre la main à ceux qui, tous les jours, tendent la leur.

Travailler pour un OSBL d'habitation n'est pas chose aisée et nous sommes bien conscients des efforts que vous fournissez au quotidien.

Un programme d'assurance auto-habitation exclusif

Les programmes de ce type sont en général réservés

exclusivement aux ordres et regroupements professionnels. En vous y donnant accès, nous vous permettons de bénéficier en exclusivité des tarifs les plus avantageux pour une protection optimale en cas de sinistre.

Outre des tarifs exceptionnels, les protections que nous proposons sont particulièrement étendues et procurent une couverture optimale contre les sinistres. De plus, nous ne vous laissons pas seuls : en cas de sinistre, nos courtiers seront présents pour vous accompagner, vous conseiller et veiller sur vous et vos biens.

Nous sommes donc en mesure d'offrir à vos gens une plus grande tranquillité d'esprit.

Nous comptons sur vous pour transmettre ce message. Il serait en effet dommage que vos employés et bénévoles n'aient pas l'occasion de profiter de cette offre assurément intéressante et qui, pour une simple soumission, ne les engage à rien!

Vous rendre heureux nous rend heureux

Nous sommes particulièrement heureux et fiers, en tant que partenaire officiel du RQOH, d'élaborer un programme qui pour une fois ne s'adresse pas qu'aux ordres professionnels, mais à des personnes aussi engagées que vous.

Pour faire de ce projet un succès, nous mettons donc à votre disposition ainsi qu'à celle de vos bénévoles et de vos employés le site Internet assuranceRQOH.com ainsi qu'une ligne téléphonique spécialisée, **1 855 526-5235**, où vous obtiendrez toutes les informations et les conditions vous permettant de profiter de ce service. ▶

Programme d'assurance à l'intention des OSBL d'habitation



RÉCOLTEZ la meilleure PROTECTION

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

1 877 277-OSBL • www.sekoia.ca



CHARRIÈRE GÉNÉRALISTES INC.

Nouveau service

assurance auto-habitation

créé exclusivement pour vous et vos équipes

Vous êtes constamment présent pour les autres

Vous faites de ce monde un monde meilleur

Vous êtes un être d'exception



Aujourd'hui, c'est à notre tour de penser à vous et à vos équipes !

DPMM et le RQOH offrent à votre entreprise, à vos employés, à vos bénévoles et à vous même la possibilité de bénéficier de taux de groupe des plus avantageux et de garanties étendues en assurance auto-habitation.

Faites-en profiter vos employés et vos bénévoles, parlez-en...

C'est gratuit et simple : appelez-nous



1 855 526-5235
assuranceRQOH.com

